Le Relais Petite Enfance

Plus d’une cinquantaine d’assistantes maternelles exercent à Garges. Professionnelles indépendantes, agrées par le Président du Conseil Départemental, elles accueillent à leur domicile un nombre déterminé d'enfants de 10 semaines à 3 ans. La Ville met à leur disposition un lieu pour se retrouver, échanger et permettra aux enfants gardés au domicile de l’assistante maternelle de se rencontrer et aux professionnelles d’être accompagnées dans leur pratique professionnelle.

Un lieu d’accueil pour les Assistantes Maternelles, vos enfants, et vous parents

Une assistante maternelle pour votre enfant

Les assistantes maternelles sont employées directement par les parents qui doivent établir un contrat de travail ainsi que déclarer chaque mois la rémunération. La Caisse d'allocations familiales verse aux parents une prestation, appelée CMG (Complément de Mode de Garde), pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée.

Les noms et coordonnées des assistantes maternelles présentes en Ville sont disponibles dans les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI), au Relais Assistantes Maternelles ou sur le site www.monenfant.fr.

L’animatrice du Relais Petite Enfance reste disponible afin d’accompagner les parents dans cette démarche.

Un lieu pour échanger : le Relais Petite Enfance

Afin d’accompagner ces professionnelles indépendantes dans l’exercice de leur fonction, la Ville a ouvert un Relais Petite Enfance (RPE). C’est un lieu ressource, gratuit ouvert à tous les parents qui souhaitent avoir des informations sur l’accueil individualisé.

Le Relais Petite Enfance propose également des activités collectives dans ses locaux ou en extérieur (culture, sport, activités d’éveil, etc.) aux assistantes maternelles et aux enfants dont elles ont la garde.

Heures d’ouverture du Relais Assistantes Maternelles

Du lundi au vendredi :
Matin pour les Assistantes Maternelles de 9h00 à 12h00 (sur inscription)
Après-midi pour le public de 13h30 à 17h00 (sur rendez-vous)

Multi-Accueil du Plein Midi
20 rue Guy Môquet
95140 Garges-lès-Gonesse
Tél : 01 34 53 34 37

Le Relais Assistantes Maternelles se situe dans les locaux du Multi-Accueil au 1er étage.

C’est est un service municipal gratuit ouvert à tous les Gargeois.

Il a pour objectif de créer un environnement plus favorable aux conditions et à la qualité d’accueil des enfants au domicile des assistantes maternelles, en proposant un lieu où les professionnels, enfants et parents s’expriment et tissent des liens sociaux.

Le Relais Petite Enfance
Elue référente

Tutem SAHINDAL-DENIZ

Adjoints au Maire

3ème Adjointe au Maire déléguée à la Petite enfance, à la Santé, à la Restauration municipale et à l'Handicap.
Vice-Présidente de la communauté d'Agglomération Roissy Pays de France

Contacter l'élue
Service référent

Relais petite enfance

Administration

20 rue Guy Môquet
95140 Garges-lès-Gonesse
France

01 34 53 34 37
Contacter